

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 février 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 7 février 2013

Publié le 15 février 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 80

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NÉ SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE	Mme Michèle CHALLAUX
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

Mme Nelly METGE	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Christine MARTIN	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
Mme Louise BORSATO	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Rémi DELATTE	Mme Catherine HERVIEU pouvoir à Mme Christine DURNERIN
M. Jean DUBUET	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : ENVIRONNEMENT

Plan de Déplacement d 'Administration de la Ville et du Centre Communal d 'Action Sociale de Dijon et du Grand Dijon - Etude préalable - Demandes de subventions

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Dijon ainsi que la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise se sont pourvus depuis le 1er janvier 2005 d'un Plan de Déplacement d'Administration (PDA).

Aujourd'hui, plusieurs motifs justifient leur engagement dans un nouveau PDA.

- Des Plans Climat Energie Territoriaux ambitieux en termes de déplacements :

Le Grand Dijon et la Ville de Dijon se sont engagés dans un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Les déplacements constituent un enjeu important des plans climat puisque les deux collectivités se sont fixées des objectifs de réduction des déplacements domicile-travail ainsi que des déplacements professionnels et des visiteurs.

- Un déménagement de services à venir et à accompagner :

Plusieurs services de la Ville et du CCAS de Dijon vont intégrer à l'automne 2013 un nouveau bâtiment situé 11, rue de l'hôpital. L'usage de la voiture sera contraint pour les agents du fait de l'absence de stationnement ; ce site dispose cependant d'un potentiel important d'offres alternatives (tramway, gare, bus, vélo etc.).

- Un enjeu sociétal et économique pour l'ensemble des agents :

Avec l'augmentation constante du coût des matières premières, la part de l'énergie dans les revenus d'un ménage est de plus en plus importante. Accompagner la réduction des coûts des déplacements domicile-travail est une manière d'augmenter le pouvoir d'achat.

L'objectif est donc également d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des salariés au quotidien et au-delà du simple déplacement domicile-travail.

Pour élaborer ce nouveau PDA, le recours à un cabinet spécialisé est envisagé.

Le Grand Dijon est susceptible de bénéficier de subventions de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, de la Région Bourgogne au titre du Plan Climat Energie Bourgogne (PCEB) et de l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Après avis favorable de la Commission Environnement,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de solliciter**, au taux maximum, les subventions susceptibles d'être accordées au Grand Dijon pour le financement de l'étude à engager par l'agglomération et la Ville de Dijon préalablement à l'établissement d'un Plan de Déplacement d'Administration, notamment par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la Région Bourgogne au titre du Plan Energie Climat Bourgogne (PECB), et l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.